

Procès-verbal d'une réunion du Conseil d'administration

Association des résidents du lac Carillon

Samedi, 8 juin 2013 à 10h00

4164 chemin du Huard, Saint-Ubalde

Étaient présents : Serge Lachance, président
Pierre Bédard
Donald Dryburgh
Jean-Louis Fiset
Pierre Lefebvre

Absent : Fannie Lamarche
Denis Pelland

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par Pierre Bédard, secondé par Jean-Louis Fiset et adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 28 juillet 2012

Les membres du CA ont pris connaissance du procès-verbal sur le site de l'ARC.

Il est proposé par Donald Dryburgh, secondé par Jean-Louis Fiset et adopté à l'unanimité

Nous faisons un suivi de l'item 18 Varia sur l'état des baux de location :

Le loyer est fixé selon quelques critères établis par le Gouvernement.

Est-ce que le terrain est riverain, semi-riverain ou non riverain, ensuite il y a un pôle d'attraction urbain qui est déterminé et la valeur change selon la distance du terrain et du pôle soit moins de 30 km, de 30 à 60 km, de 60 à 90 km ou 90 km et plus. Il y a des valeurs de référence qui sont fixées pour chacune des années.

Tout ça est assujéti à un savant calcul et la réponse donne le coût de location de la terre publique.

Un fichier Excel sera envoyé aux membres du CA pour se familiariser avec cette démarche.

3. Postes au CA

Comme il y a deux membres du CA qui sont absents, Serge suggère d'attendre à la prochaine réunion pour la répartition des postes.

C'est Serge qui rédigera le procès-verbal de cette rencontre.

4. Dossier Taxation 2012 NDDM

Un survol du dossier est fait et le CA décide de fermer ce dossier.

5. Descente au lac NDDM

Comme la descente appartient à la municipalité de NDDM, monsieur Benoit Caouette a avisé Donald Dryburgh qu'il ne pourra plus y avoir de cadenas sur la barrière. Cette descente est maintenant publique. Un rappel sera fait pour la dernière section d'escalier qui est très abrupte et qui n'a pas de garde-fou, pour le chemin qui se mine avec les fortes pluies et pour le reboisement le secteur.

6. Chemin des Ballades

Suite à un rappel du président, monsieur Caouette a confirmé que la Commission de toponymie avait accepté le changement de nom. La municipalité commandera les affiches en juin et elles seront installées afin de régulariser la situation.

7. Parc naturel régional de Portneuf

Suite à plusieurs informations recueillies dans les médias et à quelques communications avec différents intervenants, les responsables municipaux, régionaux et du parc persistent à vouloir installer un camping sur la plage du Carillon côté St-Ubalde.

Huit résidants ont communiqué avec les autorités pour dénoncer cette situation. Une rencontre, organisée par la MRC de Portneuf, pour ces derniers est prévue le 18 juin prochain. Par la suite, il y aura une rencontre de consultation publique. Nous serons présents.

8. Coupe de bois / Sentiers et relevés GPS

Le ministère veut procéder à certaines coupes de bois dans le secteur. Suite à une rencontre avec l'ingénieur responsable du projet, il aimerait avoir un relevé GPS des sentiers afin de mettre sa carte à jour.

La municipalité a annoncé qu'elle a mise à jour les sentiers du secteur. Le seul sentier qui a été aménagé est celui de l'Ours (du Belvédère).

À la lecture du Plan d'aménagement, la municipalité s'était engagée à l'entretien de ceux-ci. Nous allons voir quelle attitude adopter après la rencontre prévue pour le parc.

Jean-Louis va aller faire les relevés GPS qui nous manquent pour les transmettre au ministère.

9. Source à la Chapelle du lac Blanc

Suite aux problèmes de l'année dernière, la municipalité est prête à procéder à une analyse maison de l'eau. Si les Associations en veulent plus, la municipalité ira en consultation publique afin d'en arriver à un règlement de secteur qui serait directement imputé aux usagers; c'est-à-dire les gens des 3 lacs comme c'est le cas pour l'aqueduc du

village qui est imputé aux usagers du village... Serge n'a pas encore communiqué avec les autres Associations, mais le dossier va sûrement finir là.

10. Projet d'affichage

Serge soumet quelques esquisses pour l'affichage projeté de l'association.

En plus de l'indication des noms de rues, nous allons mettre la mission de l'association concernant le lac.

Donald vérifiera avec NDDM pour l'affichage, Serge vérifiera avec le ministère pour l'affichage sur les Terres du domaine de l'état.

Le projet final sera présenté au CA.

11. Affichage municipal

Secteur St-Ubalde, l'affichage est détérioré. Serge va essayer de faire renouveler le tout.

12. État du lac – RSVLacs

Suite à l'assemblée générale d'octobre dernier, 3 personnes se sont portées volontaires pour effectuer des mesures concernant le protocole de suivi du périphyton.

Serge les rencontre le 15 juin prochain.

De plus, cette année, aux mesures de transparences, s'ajoute tel que décidé en assemblée générale la prise de tests d'eau.

À suivre...

13. Situation financière 2012

Jean-Louis fait un bref résumé de la situation financière à date.

Nous avons 6 185,90 \$ en caisse.

Éventuellement, on devrait augmenter la cotisation à 20 \$, car nous n'avons plus de revenu récurrent tel que Loto Québec.

14. Publicité sur notre site Internet

Après discussions et suite à ce qui se passe sur les sites des autres associations, nous décidons de ne pas donner suite à ce dossier.

15. Dépenses du 28/07/2012 au 08/06/2013

Serge explique les dépenses qu'il présente et remettra au trésorier une copie de celles-ci.

Le montant total s'élève à 110,70 \$

Proposé par Donald Dryburgh, secondé par Pierre Bédard et adopté à l'unanimité. de rembourser les frais de déplacement du président.

16. Convocation à l'assemblée générale du 12 octobre 2013

Serge offre de faire l'assemblée générale chez lui.

Concernant le lunch, on fera comme l'année dernière un buffet pris à la COOP St-Ubalde. Nous allons essayer de trouver des prix de présence.

17. Site Internet

Serge aimerait recruter quelqu'un pour s'occuper du site Internet.

En recrutant au plus tard à l'assemblée générale, la personne pourrait avoir presque un an de compagnonnage.

18. Varia

Aucun item n'est ajouté.

19. Levée d'assemblée

L'assemblée est levée, il est 12h10.

Serge Lachance, président